



Conseil d'école du mardi 10 novembre 2020

Début de séance à 18h30

Etaient présents :

Mme Birocheau, Mme Coudreau, M. Flury, Mme Loubière, Mme Perrot, Mme Rossignol, Mme Voisin : parents élus (titulaires et suppléants).

Mairie : M. Birocheau, responsable de la commission scolaire, Mme Aubrey, conseillère municipale. M. Meunier, DDEN .

Mme Barat-Charpentier, Mme Georget, Mme Guingouain, Mme Hascouet, Mme Hentry, M. Janot, Mme Klein, Mme Morcillo, Mme Torres, enseignants.

Secrétaire de séance : Mme Klein

Excusés : M. de Colbert, maire de Truyes ; Mme Albert, inspectrice de l'Education nationale

1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 25 juin 2020

Vote et approbation du PV du conseil d'école du 25 juin 2020.

2) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et rôle des représentants des parents

Deux listes représentées : APE et Graines d'Avenir.

290 électeurs étaient concernés : 197 votants soit une participation de 67,93 % contre 52,6 % l'an dernier, 93 abstentions, 13 bulletins blancs ou nuls et 184 suffrages exprimés pour les deux listes présentées.

Ont été élus :

Liste APE

4 membres titulaires : Mme Loubière, Mme Perrot, Mme Birocheau, Mme Greiner,

4 membres suppléants : M. Lambert, Mme Voisin C., Mme Girard, Mme Voisin A.

Liste Graines d'Avenir

3 membres titulaires : Mme Coudreau, M. Flury, M. Galupeau

3 membres suppléants : Mme Zermann, Mme Rossignol, Mme Chartier

Mme Morcillo informe les membres du conseil du rôle des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

3) Le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) et ses missions

M. Meunier a transmis à l'ensemble des membres du conseil d'école, en amont du conseil d'école, un document explicitant les missions du DDEN.

4) Effectifs 2020 – 2021, répartition, organisation pédagogique :

A ce jour, l'effectif est de 172 élèves : 40 CP, 30 CE1, 29 CE2, 34 CM1, 39 CM2.

La répartition et l'organisation pédagogique sont les suivantes :

▪ CP	24 élèves	A. Guingouain
▪ CP/CE1	22 élèves	A. Barat-Charpentier / A. Janot
▪ CE1	24 élèves	P. Georget / C. Torres
▪ CE2	24 élèves	G. Hascouet / C. Torres
▪ CE2/CM2	26 élèves	C. Hentry
▪ CM1/CM2	26 élèves	V. Klein / A. Janot
▪ CM1/CM2	26 élèves	C. Morcillo / A. Janot

A la rentrée prochaine, 39 CM2 partiront en 6ème et 31 CP sont attendus.

5) Présentation du réseau d'aide (RASED)

Présentation des membres du RASED :

- Maître E : Mme Corbel, aide à dominante pédagogique, intervention à la demande des enseignants avec accord des parents.
- Maître G : Mme Bartholmey, aide à dominante rééducative qui a pour objectif d'aider l'enfant à devenir élève, intervention à la demande des enseignants avec accord des parents.
- Psychologue scolaire : Mme Charlotte Lecomte (intervention à la demande des enseignants et/ou des parents, avec accord des parents).

6) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les APC ont lieu les mardis ou jeudis à partir de 16h20, selon les enseignants.

Pour les deux premières périodes, les élèves prioritairement pris en charge sont les élèves décrocheurs ou en difficulté, suite notamment au confinement.

7) Projets pour l'année en cours

Cross des écoles :

- A eu lieu le vendredi 16/10/2020 sous forme de contrats temps pour 5 classes.
- Le matin, après les élèves de maternelle, pour les élèves des classes de CE2/CM2 et de CM1/CM2 (2 classes). L'après-midi pour les élèves des classes de CE2 et de CE1.
- Cette année, le protocole sanitaire n'a pas permis d'organiser ce cross comme à l'habitude. Les familles n'ont pas été sollicitées pour l'aide à la mise en œuvre du cross (encadrement de petits groupes) et il n'a pu être accepté la présence des familles pour encourager les enfants.
- Le goûter a été pris dans les classes (produits emballés).
- Les classes de CP et CP/CE1 envisagent de faire le cross plus tard dans l'année, au vu de la situation sanitaire et des contraintes en EPS (masques, distanciation)

Piscine :

- 5 créneaux
- De septembre à mi-novembre : les élèves des classes de CP et de CP/CE1
- De mi-novembre à fin janvier : les élèves de CM1 des 2 classes de CM1/CM2, les élèves de CE2 des 2 classes et la classe de CE1.
- Pour le moment, les cycles piscine sont maintenus avec respect du protocole sanitaire dédié à l'utilisation des piscines par les mineurs.

Ecole et cinéma :

- Inscription de l'école pour 2 projections par classe
- 1^{er} trimestre : la projection au ciné Off de Cormery prévue le 27/11/2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire et de la fermeture des salles de cinéma.
- Films prévus : Peau d'âne (cycle 3) / Le cirque (cycle 2)

Projet musique :

- Projet dont le thème a été initié par les enseignants et mis en œuvre avec l'intervenante : écriture collaborative du projet, validé par l'IEN.
- Thème : Epices et gourmandises.
- Concerne l'ensemble des classes.
- Présence de l'intervenante musique, Mme Marroq, tous les mardis.
- Créneau de 30 min à 45 min par classe (*séances raccourcies actuellement pour aération de la salle entre chaque groupe*).
- Activités proposées : écoute musicale, pratique, chorale (*avec adaptation pour application du protocole sanitaire*)
- Coût : environ 900 euros par classe pour l'année
- Projet de présentation aux familles prévu lors de la fête des écoles

8) Vote du règlement intérieur

Règlement conforme au règlement type départemental du 05/09/2019.

Transmis aux membres du conseil d'école pour relecture et remarques éventuelles.

Ajout : « *En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national* ».

Règlement intérieur voté et adopté, il sera transmis aux familles courant novembre.

9) La sécurité à l'école

Plan Vigipirate Urgence en vigueur à l'école depuis la rentrée du 2 novembre. La vigilance doit être encore intensifiée quant aux entrées et sorties des élèves et des adultes. Les parents doivent demander expressément à leur enfant de rester dans l'enceinte de l'école, et avec les enseignants tant qu'ils ne voient pas la personne qui doit venir les chercher.

A partir de l'école élémentaire la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Néanmoins, depuis le début de l'année scolaire, une vigilance particulière est apportée à la sortie des élèves de cycle 2.

En cas de prise en charge non prévue d'un enfant par l'ALSH (demande de la famille dans la journée), Mme Morcillo va demander à l'ALSH de venir prévenir l'enseignant de la classe de l'enfant concerné avant la sortie, afin d'assurer une continuité dans la communication école/ALSH et d'éviter qu'un enfant ne sorte de l'école, sans prise en charge à sa sortie.

Il faut aussi que les familles soient vigilantes quant à leur organisation (inscription au périscolaire notamment : cette année, beaucoup d'oublis, de retards...)

Mise à jour des **deux PPMS** (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*)

- PPMS Risques Majeurs
- PPMS attentat intrusion

Ces PPMS déterminent :

- La structure de l'école : organisation matérielle et pédagogique
- Les liens avec l'extérieur
- Le déclenchement de l'alerte
- La mise en œuvre des mesures à prendre

Au cours de l'année scolaire, doivent être mis en place :

- Trois exercices incendie
- Un exercice PPMS « attentat intrusion »
- Un exercice PPMS « Risques Majeurs »

Le premier exercice incendie a eu lieu le 14/09/20.

L'exercice PPMS intrusion attentat a été mis en œuvre le lundi 12 octobre dernier, en présence de M. Birocheau, responsable de la commission scolaire et de M. Meunier, DDEN. L'alarme a bien été entendue par l'ensemble des classes et il a pu être remarqué qu'élèves (même les plus petits) et enseignants avaient pu acquérir au fil des exercices des automatismes, bien en place désormais.

Une fiche de synthèse de cet exercice a été transmise à l'inspection.

10) Gestion de la crise sanitaire

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour suite aux retours des représentants des parents d'élèves

Port du masque : depuis la rentrée du 2 novembre, le port du masque est obligatoire pour l'ensemble de nos élèves (*décision gouvernementale*) à l'intérieur et à l'extérieur, y compris lorsque la distance physique d'un mètre est garantie ; et la visière ne peut se substituer au masque. Les masques doivent être fournis par les familles. Ce port du masque est effectivement une contrainte pour les enfants, cependant pour la plupart, ils se sont vite adaptés. Nous n'avons pas d'enfants, ou peu, qui se plaignent particulièrement de gênes respiratoires ou de maux de tête.

Si un enfant arrive sans masque, l'école « dépannera » et lui en donnera deux pour la journée ; la famille devra alors restituer deux masques à l'école, afin de garder un stock « dépannage » suffisant. Le non port de masque pour un enfant est accepté après réception par l'école d'un certificat médical attestant de la contre-indication au port du masque, ce certificat sera ensuite transmis à la circonscription qui l'adressera au médecin référent de l'Education Nationale.

En EPS, si la nature de l'acte et/ou de l'effort l'exige, le masque peut être ôté mais il est remis dès que possible. Il est possible d'enlever le masque si l'activité permet une distance de deux mètres entre les élèves.

En cas de refus explicite de porter le masque, l'accès à l'école sera interdit à l'élève.

Elève cas confirmé ou de cas contact

Cas confirmé / enfants de moins de 11 ans testés positifs : éviction de 7 jours et jusqu'à l'arrêt des signes si l'enfant est symptomatique. Une éviction additionnelle de 48 heures après la disparition de la fièvre est recommandée.

Elève cas contact / enfant de moins de 11 ans : isolement de 7 jours à partir du contact avec la personne cas confirmé (à partir de l'apparition des symptômes ou du jour du test).

Dans ces deux cas, le retour à l'école est conditionné par la transmission d'une attestation sur l'honneur remplie par la famille.

Continuité pédagogique

Les devoirs, les traces écrites et des propositions d'exercices pourront être transmis aux élèves à l'isolement. Cependant les enseignants ne peuvent assurer une continuité des apprentissages, étant à plein temps dans leur classe. Des dispositifs comme « L'école à la maison » du CNED ou les cours « Lumni » sont accessibles gratuitement aux familles. Les cours seront « rattrapés » au retour de l'élève.

En cas d'absence d'un enseignant qui serait « cas confirmé asymptomatique » ou « cas contact », l'enseignant assurera la continuité pédagogique en transmettant le travail au remplaçant, le cas échéant, aux familles via la boîte mail de la classe.

Cantine

Mise en place de deux services grâce au décalage des horaires de certaines classes.

Distance entre les groupes classes (un peu plus de 3 mètres).

Désinfection entre chaque groupe (30 minutes).

11) Point sur les travaux / investissements

a- Travaux réalisés

Réparation porte vitrée grande salle.

Remplacement vitres cassées (porte salle des maîtres+ grande salle)

Remplacement store extérieur fenêtre salle 9.

Aménagement salle des maîtres : installation d'un placard au-dessus de l'évier, de tableaux en liège, fixation de la boîte à pharmacie.

Installation d'une étagère dans les toilettes adultes de la grande salle

b- Travaux / investissements prévus et à prévoir

➤ Travaux / investissements à prévoir

Renouvellement chaises : 12 chaises cycle 2 et 6 chaises cycle 3

Meuble cassé salle 5 à remplacer.

Petits meubles « Ikea » pour salle 3.

Remplacement des « occultants adhésifs » pour les salles 1 et 3.

Installation de rideaux, intérieur côté couloir, salle 7 (reflet tableau numérique très gênant).

Installation de rideaux, intérieur côté cour, salle 1 et 2.

Néon à changer au-dessus tableau salle 7.

Demande d'un badge (alarme) pour Mme Torres.

➤ Travaux / investissements prévus

Peinture grilles + portails : devis signé, coût : 24 770 euros, première partie des travaux prévue pendant les vacances de Noël.

Marquage du terrain de handball (fond de cour) : prévu en fin de semaine.

➤ Equipement informatique

a) *Prévu*

Remplacement du vidéo projecteur du TNI salle 7.

Devis signé pour 3 TNI (Tableau Numérique Interactif), coût 8 235 euros, installation prévue en décembre. Toutes les classes seront désormais équipées.

L'équipe pédagogique remercie chaleureusement la municipalité.

12) Dates des prochains conseils d'école

Judi 11 mars 2020 à 18 h 30

Vendredi 11 juin 2020 à 18 h

13) Intervention des représentants des parents d'élèves

APE

Retours des parents

- **Ecole**

- Les listes des classes affichées avant la rentrée ont permis de mieux préparer les enfants et de mieux organiser la reprise.

- Très bonne gestion de la rentrée de septembre au regard des mesures sanitaires à appliquer.
- Bonne gestion également de la rentrée des vacances de la Toussaint avec l'envoi des attestations et des informations aux familles avant le retour en classe via les adresses mails classes.
- **ALSH**
- Une très bonne équipe, de bonnes propositions d'activités pour les vacances scolaires.
- **Cantine**
- Le système de concours est très apprécié par les enfants et permet un repas plus agréable car l'ambiance est plus silencieuse et les enfants sont incités à goûter à tout.
Suggestion : peut-être revoir les récompenses qui semblent peu motivantes ?
Réponse de M. Ondet, responsable de la cantine : concours arrêté suite au protocole sanitaire renforcé, efficace au début mais démotivation des élèves à la fin de la période.
- **Mairie**
- Bonne transmission des informations quant à l'organisation du parking durant les travaux.

Questions / demandes

- **Ecole**
- *Demande de mise en place d'un planning pour le parcours de billes* car certains enfants regrettent de ne pouvoir y accéder ou de ne pas pouvoir jouer avec des enfants de leur niveau. L'équipe enseignante répond qu'effectivement un planning des activités de la cour sera élaboré rapidement.
- **Mairie**
- *Est-il possible de vérifier que les grilles du chantier soient bien fermées aux heures d'entrées et de sorties des enfants ?*
M. Birocheau répond qu'il est techniquement compliqué pour les ouvriers de refermer les grilles après chaque passage. Mme Morcillo souligne que les ouvriers font attention à ne pas faire de manœuvres au moment des entrées et sorties des élèves.
- *Le parking va-t-il être refait après les travaux ?*
Le parking sera réétudié après la réception de la nouvelle cantine.

Graines d'avenir

Retours des parents

- **ALSH**
- protocole sanitaire bien géré, activités proposées aux enfants satisfaisantes
- **Cantine**
- La semaine du goût a particulièrement été approuvée. Les enfants ont apprécié « le fait maison » de Frédéric.
- La construction de la nouvelle cantine rassure les parents quant à l'accueil des enfants dans des temps moins décalés.

Questions / demandes

- **Ecole**
- *Des parents souhaiteraient avoir l'opportunité de concentrer leurs rendez-vous avec des spécialistes au sein de l'école (ex : orthophoniste, psychologue...).* L'idée serait de pouvoir proposer à ces professionnels de venir une journée sur l'école et ainsi désorganiser le moins possible les classes et les familles.
Mme Morcillo répond qu'effectivement, la Fédération nationale des orthophonistes a signé un protocole d'accord avec l'Assurance Maladie (avec effet le 15/07/19) afin d'étendre la notion de domicile aux différents lieux d'accueil de l'enfant, et notamment à l'école. Néanmoins, ces interventions sont réservées aux élèves ayant un taux de handicap supérieur ou égal à 50 %. Par ailleurs, ces professionnels ont besoin parfois de matériel spécifique et d'une salle dédiée que nous ne pouvons leur fournir : nous manquons déjà de salle pour accueillir les membres du RASED parfois.
- *Les remplaçants sont-ils testés avant leur intervention dans l'école ?*
Non, cela ne fait pas partie de leur obligation protocolaire. Intervenant parfois chaque jour dans une école différente, il faudrait qu'ils soient testés chaque jour...
- **Mairie**
- *Difficulté pour se garer et dangerosité du parking.*
Le parking sera réétudié à l'issue des travaux, notamment au niveau du sens de circulation. Il n'existe pas de normes quant aux parkings aux abords des écoles.
- *Demande d'un parking dédié aux enseignants et intervenants de l'école.*
Il n'est pas prévu de parking dédié pour le moment.
- *Inquiétude quant aux attroupements devant l'école : demande de traçage de lignes au sol tous les mètres.*

Des lignes avaient été tracées lors de la reprise de l'école en mai dernier, mais avec une organisation différente (entrées et sorties échelonnées par classe, ½ effectif école), cela ne semble pas judicieux actuellement au vu de l'organisation en place et de la configuration de l'entrée de l'école.

Mme Morcillo propose de transmettre une information aux familles afin de les resensibiliser sur les règles de distanciation aux abords de l'école.

- **Cantine**

- *Demande d'explication rapide sur les méthodes utilisées pour le recyclage (reste des assiettes, déchets des légumes...)*

Réponse de M. Ondet : en ce qui concerne le recyclage, on attend d'occuper le nouveau bâtiment pour la mise en place, réflexion en cours. Les déchets sont soumis à des règles très strictes, imposées par la loi. Estimation des déchets : 25 à 60g de déchets par enfant et par repas, la moyenne nationale étant à 150 g.

Choix de produire sur place. Enfants servis à table pour limiter le gaspillage.

Fin de la séance à 20h30

La directrice de l'école
Mme Morcillo

La secrétaire de séance
Mme Klein